

### Validation des acquis de l'expérience

Code	Prestation	Prix entreprise	Prix France Travail	Prix CPF	Financement individuel
RVAEPC	Aide à la construction du dossier de recevabilité VAE	250 €	250 € <sup>(3)</sup>	250 €	250 €
RVAEPA RVAEPE	Accompagnement post recevabilité à l'élaboration du dossier (standard) Accompagnement à la présentation à l'entretien avec le jury	1 800 €	Financement possible par le Conseil Régional <sup>(4)</sup>	1 800 €	1 800 €
RVAEPJ	Jury	800 €	800 € <sup>(3)</sup>	800 €	800 €
	Entretien post jury	gratuit	Conseil Régional <sup>(4)</sup>	gratuit	gratuit

### Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Code	Prestation	Prix entreprise	Prix France Travail	Prix CPF	Financement individuel
RVAP85	Validation des acquis personnels et professionnels	500 €	non pris en charge	non pris en charge	250 €

### Validation des études supérieures (VES)

Code	Prestation	Prix entreprise	Prix France Travail	Prix CPF	Financement individuel
RVES01	Validation des études supérieures	210 €	non pris en charge	non pris en charge	100 €

<sup>(3)</sup> Remboursement possible par France Travail si le projet VAE a été validé par un conseiller France Travail (sur présentation des factures et d'un justificatif de présence au jury).

<sup>(4)</sup> Le Conseil Régional peut financer l'accompagnement des candidats domiciliés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine sous certaines conditions. Contactez le Point Régional Conseil VAE (PRC) le plus proche de chez vous au 05 57 57 55 66.

